



BESSINES INFOS

*Informier, Échanger, Partager ...
... Pour Bien Vivre Ensemble*

L'Édito du Maire

Chères Bessinoises, Chers Bessinois

Mes premiers mots, dans ce premier édito de l'année, sont pour vous présenter au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2024.

Au cours de la cérémonie des vœux (Cf page 5), je vous ai rappelé l'ensemble des actions menées par la Municipalité en 2023 et esquissé les principaux projets que nous mèneront à bien en 2024. Rien n'est facile, les contraintes administratives et financières sont fortes, les délais sont toujours trop longs mais le Conseil Municipal travaille avec le dynamisme et le professionnalisme que vous êtes nombreux à nous reconnaître.

L'engagement des jeunes de notre école, dans le Conseil Municipal des Jeunes est une fierté partagée. Cela montre leur envie d'expérimenter les règles de la démocratie en s'investissant dans la réalisation de projets au service de leurs camarades et de la population toute entière.

Après avoir concrétisé le jumelage entre Bessines et la ville portugaise d'Airães en septembre dernier, la création du Comité de jumelage en ce début d'année nous permettra de mettre en œuvre dès 2024 des actions concrètes de partages et d'échanges attendues par nos deux villages.

La force de notre commune, c'est aussi de pouvoir compter sur ses nombreuses associations et les bénévoles qui s'y investissent pour nous faire vivre des moments festifs et d'échanges que nous apprécions tous. Je vous invite à y participer nombreux.

Nous poursuivrons ensemble avec dynamisme et volontarisme nos projets pour embellir notre village et répondre à vos attentes dans la cohésion et l'intérêt général.

Belle année 2024 à toutes et à tous

Christophe Guinot



Élection du Conseil Municipal des Jeunes

Six nouveaux arrivants ont intégré le CMJ suite aux élections qui ont eu lieu en décembre au sein de l'école, parmi les classes de CE2, CM1 et CM2.

- Classe de CM2 : Aëlle COURTOT et Justin GUILLAUD-GOUIN,
- Classe de CM1 : Jade MIMOUNI et Noa GUIGNARD,
- Classe de CE2 : Charline HUET et Valentin BILLEROT.

Les enfants vont pouvoir proposer et réaliser des projets avec l'aide des Conseillers Municipaux référents et du du Directeur du Centre de Loisirs.



Vie Municipale

Décisions du Conseil Municipal du 14 décembre 2023

1. Adoption du référentiel budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024
2. Modification de la délibération n° 73-23 concernant l'attribution de subvention
3. Versement des subventions 2023 pour l'école Jean Richard
4. Demande de validation des projets scolaires pour 2024
5. Avenants au Marché de Réhabilitation des sanitaires et mise en conformité PMR de l'école primaire Jean Richard
6. Mandatement au centre de gestion pour engager la procédure de mise en concurrence en vue de conclure une convention de participation en matière de prévoyance sociale
7. Ouvertures dominicales des commerces en 2024
8. Location des salles municipales aux associations bessinoises

Décisions du Conseil Municipal du 18 janvier 2024

1. Élection d'un Adjoint
2. Nomination d'un membre au CCAS
3. Désignation d'un représentant à IPSO 79
4. Désignation des membres du comité de jumelage
5. Autorisation de mandater les dépenses d'investissement
6. Avenant n°3 à la convention de mise à disposition des personnels intérimaires du CdG79
7. Avenant n°2 à la convention de formation et d'assistance du personnel à l'utilisation d'un site informatique
8. Exonération de la Taxe Foncière à compter du 1er janvier 2024
9. Avenants au Marché de Réhabilitation des sanitaires et mise en conformité PMR de l'école primaire Jean Richard
10. Autorisation d'émission de titres de recettes exceptionnelles

Comptes rendus complets consultables en mairie ou sur www.mairie-bessines.fr

Du changement au sein du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal a pris acte de la démission de Marie-Madeleine Berthier, 4ème adjointe aux affaires sociales et en charge du CCAS. Le Conseil Municipal la remercie pour son travail au sein de l'équipe depuis 2020. Son engagement dans l'accueil des réfugiés ukrainiens a d'ailleurs été reconnu par le Ministère de l'Intérieur et des Outre-Mers qui lui a décerné la médaille de la sécurité intérieure, agrafe UKRAINE.

Elle nous manque déjà tant elle avait pris une place importante auprès de chacun d'entre nous.

Marjorie Charles-Berlioz a été nommée 4ème adjointe, en charge des affaires sociales et du CCAS.

Bérenger Billerot a intégré le Conseil Municipal le jeudi 18 janvier à la place laissée vacante. Bérenger était déjà partie prenante au sein de la commission communication depuis le début du mandat en tant que bénévole.

Délégations du Maire à 4 conseillers municipaux pour la période 1er février 2024 - 31 janvier 2025 :

- Jean Claude Loiseau poursuit sa délégation auprès des services techniques de la commune. Sa présence et son expérience restent un atout majeur pour le bon fonctionnement de ces services.
- Frédéric Froment poursuit également sa délégation sur les sujets environnementaux et mobilités douces.
- Virginie Huet reçoit une délégation pour le suivi des projets de villages et de résidences seniors.
- Alain Lusseau sera en charge de la promotion de la culture et du patrimoine municipal.



Vie Associative

Bibliothèque Associative de Bessines

C'est l'une des dernières bibliothèques associatives des Deux-Sèvres, gérée par un bureau et animée par une équipe de 9 bénévoles.

Des conventions ont été signées avec la Municipalité et le Conseil Départemental, toujours reconduites.

La municipalité offre le local et attribue une subvention qui est utilisée pour l'achat d'ouvrages et de fournitures.

La bibliothèque est en collaboration étroite avec la MDDS (Médiathèque Départementale des Deux-Sèvres) qui nous prête des ouvrages qu'elle renouvelle partiellement 2 fois l'an.

Les adhérents paient une cotisation, 10€ par an sauf les enfants qui ont la gratuité jusqu'à 16 ans.

Site : <https://sites.google.com/view/bessines-bibliotheque>

Des animations vont jaloner la vie de la bibliothèque de Bessines tout au long de l'année 2024 :

- **Les Racontines** (0 à 3 ans) le samedi 16 mars à 10h30.
- **Exposition d'objets africains**
- **Rencontre d'auteurs :**
 - en mai, Luc Maillard viendra présenter l'ouvrage "l'Angélique de la terre à l'assiette"
 - Bernard Martineau présentera "Histoires et confidences des animaux du Marais Poitevin"
 - Damien Verne
- **Participation à la semaine européenne de la réduction des déchets en juin.**

Permanences : mercredi de 15h à 17h30 - samedi de 10h à 12h30.

Service à domicile pour les personnes en difficulté.

Association Bibliothèque de Bessines

Un service de prêt de :

- livres pour tous (romans, BD, documentaires,...)
- revues : J'aime Lire, Wapiti, etc.



Permanences :

- le mercredi de 15h à 17h30
- le samedi de 10h à 12h30

Adhésion :

- gratuite pour les enfants
- 10 € par adulte
- ou 12€ par famille

Pour en savoir plus, allez sur les site de la bibliothèque en fashant le QR code ci-contre

Création du Comité de Jumelage entre Bessines et Airães

L'Assemblée Générale constitutive du Comité de jumelage s'est tenue le 10 janvier 2024 à la Mairie, siège social de l'association. Les 21 membres fondateurs présents ont approuvé les statuts et nommé les administrateurs.

Le Conseil d'Administration est composé de :

- Christophe Guinot, Président, représentant le Conseil Municipal,
- Patricia Bizard, Secrétaire,
- Grégoire Beauchamp, Trésorier,
- Marie Isabelle Cunha, administratrice, représentant le Conseil Municipal,
- Roland Le Dreou, administrateur,
- Helena Lopes, administratrice.



Le Comité proposera au printemps, le samedi 16 mars, une soirée découverte du Portugal, à la salle de la Grange à Bessines.

Les réservations à cette soirée sont ouvertes et obligatoires au 06-18-57-67-11.

De plus, le Comité prépare la venue d'une délégation d'Airães dans le cadre de la fête de l'Angélique, le dimanche 26 mai prochain.



Rentrée Scolaire 2024

Rédigé par Jessica LABONNE, directrice du Groupe Scolaire Jean Richard



Les enfants nés en 2022, feront leur rentrée en PS uniquement en septembre 2025

Les inscriptions en Petite Section pour la rentrée scolaire 2024/2025 auront lieu

du 19/02/2024 au 29/03/2024

Pour inscrire votre enfant en Petite Section à la rentrée 2024, deux conditions s'appliquent :

- votre enfant doit être né entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021
- **et** vous devez obligatoirement être domiciliés sur la commune de BESSINES (au moins un des deux responsables légaux en cas de séparation, avec accord du deuxième responsable légal).

Pour information : La condition de domiciliation ne s'applique pas à la scolarisation des fratries : si vous avez déménagé dans une autre commune mais qu'au moins un de vos enfants sera encore scolarisé à l'école de BESSINES l'année prochaine, la continuité des fratries s'applique. Vous pouvez donc demander l'inscription de votre enfant en petite section.

Si vous remplissez ces conditions, il vous suffit alors de retirer un dossier d'inscription à la Mairie et de le retourner complété avant le 29 mars 2024. Aucun dossier incomplet ne sera pris en compte.

Une fois votre dossier complété et retourné, Monsieur le Maire procédera à la validation de l'inscription de votre enfant en classe de Petite Section pour l'année scolaire 2024/2025, en éditant un certificat d'inscription. Un exemplaire vous sera envoyé par mail et un autre me sera adressé.

Pour finaliser cette inscription, je prendrai contact avec vous au mois de mai 2024 pour convenir ensemble d'un rendez-vous afin de venir visiter l'école avec votre enfant et valider l'inscription, en juin 2024.

La liste des fournitures scolaires vous sera donnée également ce jour-là.

Dans l'attente de nous rencontrer en mai/juin, je reste disponible par téléphone (05 49 09 13 34), de préférence le mardi car je suis déchargée d'enseignement cette journée-là.

Bien cordialement,
Jessica LABONNE



Spectacle de Noël du Centre de Loisirs

Rédigé par Julien PENINON, directeur du CLSH

Pour clôturer la fin d'année 2023, le centre de loisirs de Bessines a proposé une nouvelle fois un beau spectacle de Noël dans une salle de La Grange remplies, accueillant par la même occasion le marché de Noël de l'APE.

Cet après-midi du vendredi 15 décembre 2023 a permis de réunir les parents, les enfants, les professionnels et même le Père-Noël, dans un esprit de partage, pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

Les enfants se sont portés volontaires pour participer à ce spectacle dans les différents rôles possibles : Danseur, Chanteur, Décorateur, Acteur !

Après trois chants, une pièce de théâtre adaptée de l'histoire « L'escapade de Béber », et une danse dynamique sur l'inévitable chanson de Mariah CAREY, les enfants ont pu prendre une photo sur les genoux du Père-Noël qui avait fait tout le chemin depuis la Laponie pour les rencontrer.

Le centre de loisirs de Bessines remercie chaleureusement tous les enfants et les parents d'avoir participé et/ou assisté à ce spectacle, et promet de remettre le couvert en décembre 2024 !



RETROUVEZ-NOUS SUR



PAGE COMMUNE DE BESSINES



WWW.MAIRIE-BESSINES.FR/

Bessines Infos

Page 4

Retour sur la cérémonie des vœux du Maire

La salle de la Grange accueillait le vendredi 19 janvier la cérémonie des vœux. L'occasion pour le Maire, Christophe Guinot, d'adresser ses vœux à la population. Deux officiels avaient également répondu présents, avec Olivier Poiraud, Maire de Frontenay Rohan Rohan, et Vice Président au Conseil Départemental et Emmanuel Exposito, Maire d'Épannes.

Le Maire a tenu à présenter et remercier les adjoints et conseillers municipaux, accompagnés par les six membres fraîchement élus du Conseil Municipal des Jeunes.

Comme à son habitude, Christophe Guinot a remercié individuellement chaque membre du personnel communal, pointant leur rôle déterminant dans le bien vivre des Bessinois.

Il est revenu sur le dynamisme du monde associatif Bessinois, et a également remercié l'ensemble des forces vives de la commune : les commerçants, hôteliers, restaurateurs, artisans, chefs d'entreprise et représentants des services publics.



Le Maire a présenté l'ensemble des conseillers municipaux présents, ainsi que les 6 élus du Conseil Municipal des Jeunes

Retour sur 2023

L'année passée a été riche de projets aboutis :

Réfection des sanitaires de l'école Jean Richard
Remplacement de la chaudière de l'école Jean Richard

Complexe du Gros Buisson :

- Réfection du terrain de foot
- Remise en état des équipements électriques en LED
- Création d'un local poubelle
- Création d'une zone d'accueil pour chats et chiens errants

Entretien du Cimetière

- Procédure de reprise de 65 concessions
- Entretien des allées
- Peinture des murets et des grilles par les employés communaux

Réfection des routes des Grosses Terres et de Crameuil
Optimisation de la sécurité routière

Restauration de l'embarcadère

Jumelage avec Airães

- Signature du protocole de jumelage le 23 septembre 2023
- Création du comité de jumelage



Le groupe de danses traditionnelles Portugaises Primaveras nous a fait l'honneur de clôturer la cérémonie des vœux, par une prestation saluée par des applaudissements nourris.

Nos projets pour 2024 et un peu plus loin

Les travaux de rénovation de l'école vont se poursuivre (rénovation énergétique) ainsi qu'au complexe du Gros Buisson (réfection de la voirie devant le club house, résolution des problèmes d'infiltration d'eau par le toit).

Côté voirie, la rue du Breuil Marais sera reprise à l'automne.

Deux projets concernant nos aînés vont voir le jour en 2024 :

- Le premier projet est porté par VILLA SELVA.

Il s'agit d'un village de 28 appartements de plein pied (du studio au 3 pièces), articulés autour d'un pavillon central (pour la gestion des services communs) destinés aux personnes âgées autonomes, vivant seule ou en couple.

- Le second projet est porté par AGES ET VIE

Il offrira 16 appartements en colocation accompagnés d'une équipe de 6 auxiliaires de vie qui assureront une permanence 24H/24 auprès des résidents pouvant être dépendants.

Ouverture d'une micro-crèche, dans la zone de l'Ebaupin.

Cette crèche accueillera les enfants de 3 mois à 3 ans et ouvrira ses portes en mars. Les pré-inscriptions sont ouvertes (voir page 8).

le nouveau Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et déplacements (PLUID) qui sera adopté en mars et qui permettra d'harmoniser l'urbanisation des 40 communes de la CAN

Repas des aînés



crédit photo : France Rousseau (Courrier de l'Ouest)

Ouverture des portes de la Grange dès 8 heures et installation des 12 tables afin d'accueillir les 105 inscrits sans oublier de ménager une large piste de danse. Le traiteur HMC est attendu pour 9h30. Puis l'orchestre de TONY CONTI se met en place pendant que le traiteur dresse les tables.

Dès midi pile, la salle se remplit rapidement. Elle bruisse d'un sympathique brouhaha interrompu par l'intervention des élus présents excusant l'absence de Christophe Guinot et celle de Marie-Madeleine Berthier, Adjointe et Vice-Présidente du CCAS.

Le repas tint ses promesses de l'apéritif au café. L'accompagnement musical se fit de plus en plus présent au point d'estomper la conversation des convives. Malicieusement le DJ lance des musiques de danse et rapidement les couples envahissent la piste. La participation improvisée de chanteurs et chanteuses issus de l'assistance permet aux couples de danseurs de reprendre souffle.

Comme chaque année, la doyenne de l'assemblée (Renée JOGUET) ainsi que le doyen (Jacques GUERINEAU) ont été honorés par la remise d'un panier garni (sur la photo de gauche à droite), entourés de Marjorie CHARLES-BERLIOZ, Marcel BOEUF et Alain LUSSEAULT.

Les aînés noteront sur leur agenda le samedi 7 décembre 2024 pour le prochain repas.

Grand froid : les réflexes à adopter

Un épisode de temps froid est caractérisé par sa persistance, son intensité et son étendue géographique.

L'épisode dure au moins deux jours.

Les températures atteignent des valeurs nettement inférieures aux normales saisonnières de la région concernée.

Le grand froid, comme la canicule, constitue un danger pour la santé de tous.

À NE PAS FAIRE :

- Évitez de vous déplacer, particulièrement les enfants et les adultes de plus de 65 ans.
- Ne faites pas trop d'efforts physiques ni d'activités à l'extérieur.
- Ne consommez pas d'alcool : l'ébriété fait disparaître les signaux d'alerte liés au froid.
- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu.
- Évitez de sortir le soir, il fait plus froid.

À FAIRE :

- Nourrissez-vous convenablement.
- Maintenez la température ambiante de votre domicile à un niveau convenable d'environ 19 degrés.
- Pour éviter les intoxications au monoxyde de carbone, faites vérifier vos installations de chauffage et de production d'eau chaude, assurez-vous du bon fonctionnement des ventilations.

SI VOUS DEVEZ IMPÉRATIVEMENT SORTIR

- Adaptez votre habillement : couvrez les parties du corps les plus sensibles au froid : les pieds, les mains, le cou et la tête. De bonnes chaussures permettent d'éviter les chutes.
- Si vous devez utiliser votre voiture : prenez une couverture, un téléphone et vos médicaments habituels au cas où votre véhicule serait bloqué par la neige.
- Si vous remarquez une personne en difficulté dans la rue, appelez le 15.

SI VOUS DEVEZ SORTIR AVEC UN NOURRISSON OU UN ENFANT

- Habillez-le chaudement et couvrez-le le plus possible.
- Lorsque vous vous déplacez, assurez-vous que votre enfant peut bouger régulièrement pour se réchauffer.

Collecte des déchets sur notre commune

Sur l'Agglomération Niortaise, tous les emballages se trient et doivent être jetés dans la poubelle jaune:

- emballages et films en plastique,
- briques alimentaires,
- emballages métalliques,
- cartonnettes,
- papiers, s'il n'y a pas de conteneurs spécifiques dans la commune.

Attention néanmoins à respecter quelques précautions :

- ne pas mettre les emballages les uns dans les autres
- les emballages doivent être vides et il est inutile de les laver avant de les jeter.
- laisser les bouchons sur les bouteilles
- ne pas déchirer les papiers

Les papiers, journaux, revues peuvent donc être jetés dans la poubelle jaune. Toutefois, ces articles, s'ils sont déposés dans les bacs prévus à cet effet, sont plus faciles à recycler. Ce geste citoyen représente un gain économique et environnemental non négligeable. La commune de Bessines est équipée de plusieurs conteneurs à papier (déchèterie, rue de l'église, Bel Horizon, Chanteloup).

VOUS DEVEZ SORTIR VOS POUBELLES, SUR LE POINT DE COLLECTE, LA VEILLE AU SOIR, POIGNÉES Tournées VERS LE TROTTOIR. PENSER A RENTRER VOS POUBELLES SANS DÉLAI APRÈS LE PASSAGE DU CAMION.



BESSINES

LES ORDURES MÉNAGÈRES JEUDI

LES EMBALLAGES 1 SEMAINE SUR 2 MERCREDI*

Jeudi 4, 17, 31 janv. / 14, 28 février / 13, 27 mars / 10, 24 avril / 8, jeudi 23 mai / 5, 19 juin / 3, 17, 31 juillet / 14, 28 août / 11, 25 septembre / 9, 23 octobre / 6, 20 novembre / 4, 18 décembre / Jeudi 2, 15, 29 janvier 2025

* en rouge les décalages jours fériés

BESSINES ZONE DE LA MUDE

LES ORDURES MÉNAGÈRES MARDI ET VENDREDI

LES EMBALLAGES 1 SEMAINE SUR 2 MERCREDI*

Jeudi 4, 17, 31 janv. / 14, 28 février / 13, 27 mars / 10, 24 avril / 8, jeudi 23 mai / 5, 19 juin / 3, 17, 31 juillet / 14, 28 août / 11, 25 septembre / 9, 23 octobre / 6, 20 novembre / 4, 18 décembre / Jeudi 2, 15, 29 janvier 2025

* en rouge les décalages jours fériés

BESSINES ROUTE DE LA ROCHELLE LES CHAMPS BLANCHET

LES ORDURES MÉNAGÈRES VENDREDI

LES EMBALLAGES 1 SEMAINE SUR 2 MARDI*

9, 23 janvier / 6, 20 février / 5, 19 mars / Mercredi 3, 16, 30 avril / 14, 28 mai / 11, 25 juin / 9, 23 juillet / 6, 20 août / 3, 17 septembre / 1^{er}, 15 et 29 octobre / Mercredi 13, 26 novembre / 10, 24 décembre / 7, 21 janvier 2025

* en rouge les décalages jours fériés

BESSINES CRAMEUIL

LES ORDURES MÉNAGÈRES VENDREDI

Renseignements :
NIORT-AGGLO Direction de déchets
Tel : 0 800 33 545 68
Mail : service.dechet@agglo-niort.fr

BESSINES MINI-BENNE

LES ORDURES MÉNAGÈRES JEUDI

LES EMBALLAGES 1 SEMAINE SUR 2 JEUDI*

Vendredi 5, 18 janvier / 1^{er}, 15, 29 février / 14, 28 mars / 11, 25 avril / Vendredis 10, 24 mai / 6, 20 juin / 4, 18 juillet / 1^{er}, vendredi 16, 29 août / 12, 26 septembre / 10, 24 octobre / 7, 21 novembre / 5, 19 décembre / Vendredi 3, 16, 30 janvier 2025

* en rouge les décalages jours fériés

Ci-dessous les déchets interdits dans vos poubelles !

- Les piles, les batteries ou les ampoules
- Les médicaments périmés
- Les déchets d'équipements électroniques
- Les huiles alimentaires
- Les huiles de moteurs et autres huiles de vidange
- Les pneus

En déposant vos déchets au bon endroit, vous contribuez à la protection de l'environnement. Vous contribuez également au bon fonctionnement de vos installations municipales ainsi qu'à la sécurité des employés qui y travaillent.

Déchèterie de Bessines
 Été (du 27-03-2024 au 31-10-2024)
 Lundi, Mercredi, Vendredi :
 14 h à 17 h 50
 Samedi
 9 h à 11 h 50 - 13 h à 17 h 50

Déchèterie de Bessines
 Hiver (du 31-10-2023 au 26-03-2024)
 Lundi, Mercredi, Vendredi :
 13 h à 16 h 50
 Samedi
 9 h à 11 h 50 - 13 h à 16 h 50



Carte créditée de 24 passages pour 2024 !

Vous souhaitez recevoir le BESSINES INFOS par mail ? Envoyez un mail à l'adresse suivante : communication@mairie-bessines.fr

Infos diverses

Du nouveau à Bessines en ce début d'année 2024 !

C'était l'un des enjeux forts pour notre commune.

A partir de la mi-mars, une micro-crèche va ouvrir ses portes dans la zone de l'Ebaupin.

Vous cherchez un mode de garde pour vos enfants ?

Contactez Les P'tits mate'loups du Marais.



Renseignements et contacts

3 rue de l'Angélique
79000 BESSINES
www.lesptitsloupsdupoitou.com
contact@lesptitsloupsdupoitou.com
07 61 77 16 86

LE COMITÉ DES FÊTES DE BESSINES PRÉSENTE AVEC LE SOUTIEN DEUX SÈVRES 79

SAM. 09 MARS 2024

SOIRÉE CABARET

SALLE DE LA GRANGE À BESSINES

LA TROUPE LES ROMANESQUES
PRÉPARE LES JEUX OLYMPIQUES

OUVERTURE DES PORTES À 20H

Tarifs : 12€/pers
8€ - de 12 ans
Gratuit - 3 ans

Réervations obligatoires au 06 71 64 88 10

Partenaires : scrom, LES OCÉADES, E.Leclerc, NIORT - Mendes France, votre partenaire immobilier local, CAPTAIN REPAIR, MÉDOPHIE OMPAGNIE, EASYCASH, etc.

Renseignements sur comitedesfetesbessines@gmail.com

STAGE VACANCES D'HIVER DU BA

GARÇONS & FILLES 5 à 17 ans

Au stade des Gardoux - Niort 79000

Petit déjeuner et goûter offerts
Activités en salle et en extérieur - Prévoir le pique-nique
Encadré par des éducateurs diplômés

Les formules proposées :

1 jour	15€
2 jours	30€
3 jours	45€
4 jours	60€
5 jours	75€

Les dates : Pendant les vacances de février Du 26/02 au 01/03 De 8 h 00 à 18 h 00

Un stage multisport

Pour plus d'informations : 07.80.05.98.69 VESSIERES Lilian (BMF) | Mail : lilian.vevrieres09@gmail.com - OU:bessinesaspttfoot@gmail.com

PARK INDOOR à Bessines

Salle du Gros Buisson (Gymnase de Gros Buisson, Proche du Karting et de la station Lectery)

Plusieurs structures (piscine à balles, petits châteaux et grands parcours)

Buvette sur place

3 - 11 ANS

Les 23 et 24 mars 2024

Sam. : 10h-18h
Dim. : 10h-17h

6€ la journée
10€ le week-end

Un nouveau local et un chenil au Gros Buisson !

C'est une obligation pour les communes : disposer d'un lieu d'accueil pour animaux errants, en attente de retrouver leur propriétaires.

Cela faisait défaut sur Bessines, et les aménagements nécessaires ont été réalisés ces dernières semaines, avec le montage par les employés communaux, d'un chenil qui permettra d'accueillir dans de bonnes conditions chiens et chats.

A proximité, un local poubelle a également été construit par un artisan Bessinois.



Publication

Directeur de la publication :

Christophe GUINOT

Date de bouclage :

26 janvier 2024

Rédaction / conception :

Commission communication composée de Marcel BOEUF, Grégory PREUSS, Alain LUSSEULT, Richard POUQUET, Patricia BIZARD et Bérenger BILLEROT

Édition : Janvier/Février 2024

Tirage : 900 exemplaires
Imprimerie Raynaud